

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

POINTS CLEFS : CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

FIO40

1 jour
(7h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **220 € HT**

SPÉCIALISATION

OBJECTIFS :

- Appréhender les enjeux de cette législation.
- Respecter son obligation de formation (dirigeants et collaborateurs) sur cette législation.
- Perfectionner la découverte client
- Établir la cartographie des risques sur les caractéristiques de sa clientèle (profil et comportement), sur les modalités de l'opération (nature, montage, financement, origine des fonds), permettant, la vigilance et la gestion du risque.
- Mettre en place une procédure interne et anticiper les contrôles de la DGCCRF.
- Respecter son obligation de formation (dirigeants et collaborateurs) sur cette législation.

NIVEAU & PUBLIC :

Tous professionnels de l'immobilier, agents immobiliers, négociateurs de la vente, administrateur de biens.

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel expérimenté en droit immobilier
Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

PRÉAMBULE

- Pourquoi cette législation ?
- Idées préconçues sur ce sujet, exemples.
- Pourquoi tous les agents immobiliers et leur personnel sont concernés ?

I – CADRE JURIDIQUE DU DISPOSITIF

- Les textes : Code Monétaire et Financier - Loi Hoguet - Code Éthique et Déontologie.

II – BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET FRAUDE FISCALE

- Définition – activités concernées
- Qu'est-ce que le soupçon ? exemples
- Le soupçon de fraude fiscale, les 16 indicateurs
- La relation d'affaires : Définition

III – LES OBLIGATIONS DE VIGILANCE

- Le profil et le comportement du client (personne physique et morale), le bénéficiaire effectif, exemples.
- Le montage de l'opération, exemples.
- Le financement de l'opération, exemples.
- Les sites internet à consulter, exemples

IV – LES PROCÉDURES INTERNES

- La formation et l'information continue du personnel
- Tableau récapitulatif et analyse des risques, exemples
- Se positionner sur cette analyse
- Quelles décisions prendre ?
- La conservation et sécurisation des documents (où ? comment ? combien de temps ?)

V – LA DÉCLARATION DE SOUPÇON

- Le correspondant, le déclarant
- L'obligation de confidentialité
- Forme et contenu
- Conséquences de la déclaration de soupçon
- Protection du déclarant, le délit pénal de complicité de blanchiment

VI – RISQUES, CONTRÔLES, SANCTIONS

- DGCCRF- Anticiper un contrôle, le contrôle des procédures internes, quels documents montrer ? exemples
- Commission Nationale des Sanctions : Rôle, mission pouvoirs, condamnations prononcées, publications
- Responsabilité des professionnels

VII – CAS PRATIQUES LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DANS L'IMMOBILIER

- Exemples de blanchiment dans l'immobilier
- Synthèse des informations et statistiques concernant les déclarations de soupçons
- Les différents rapports des instances